Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260512-2026_064-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 05/05/2026

Date de la convocation
30/04/2026

Date d'affichage
30/04/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 18 Présents : 17 Votants : 18

L'an 2026, le 5 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, Mme GODEFROY Nathalie, M. PEREZ Julien, M. EON Jonathan, Mme CHRISTY Yoanna, M. BARBEAU Grégoire, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie, M. KERGOAT Joel, Mme KHEZZANE Christine, M. CHARLIER Clothaire, M. QUIDELLEUR Noa, M. BROSSAIS, Mme CHARLES Aurélie, M. BLANCHET Jacques, M. SORRE Bertrand, Mme HASCOET Marie, Mme POULAIN Justine.

Excusés avec procuration : Mme SABATIER Nathalie donne pouvoir à M. EON Jonathan

Secrétaire de séance : M. CHARLIER Clothaire

Réf	2026-064

Objet de la délibération : FINANCES – TARIFICATION POUR LA LOCATION DE LA SALLE DE MUSIQUE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer le tarif de location de la salle de musique pour l'année 2025/2026.

Il rappelle le loyer pour l'année 2024-2025 d'un montant de 900 € ainsi que pour l'année 2025-2026.

Monsieur Le Maire propose que pour la période du 1er septembre 2026 au 31 août 2027, un loyer de 900 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **FIXE** le loyer à 900 € pour la période allant du 1er septembre 2026 au 31 août 2027
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document lié à ce dossier

pour : 18 , contre : 0 , abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

Le Secrétaire de séance,
M. CHARLIER Clothaire

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)